



SPASER 2025 - 2029

Schéma de Promotion des Achats publics
Socialement et Écologiquement Responsables



Édito

Un levier clé pour une transition responsable

Face aux défis climatiques et sociaux, notre collectivité se doit d'agir avec détermination. C'est dans cette dynamique que s'inscrit le SPASER (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables), une des 33 actions majeures de notre Plan de transition. Conçu sous l'autorité d'un comité de pilotage composé de quatre élus de notre exécutif et en collaboration avec une vingtaine d'acheteurs de notre collectivité, il est le fruit d'un travail collectif, ambitieux et transversal.

Avec plus de 60 % de nos émissions de gaz à effet de serre issues de nos achats, la commande publique est un levier stratégique. Son impact est d'ailleurs de plus en plus scruté : certaines banques conditionnent aujourd'hui leurs offres de financement à notre bilan carbone et à nos engagements de réduction d'émissions. Nous devons donc anticiper, structurer et renforcer notre action en matière d'achats responsables.

Mais au-delà de la transition écologique, le SPASER porte aussi une ambition sociale forte. Il s'agit d'encourager l'insertion des travailleurs handicapés ou en difficulté, en intégrant des clauses sociales ou en réservant certains marchés à des structures adaptées. De même, la promotion de l'égalité femmes-hommes trouve toute sa place dans la commande publique, contribuant ainsi à une société plus inclusive et équitable.

Notre responsabilité est immense. Au travers de ce SPASER, nous affirmons notre engagement pour un modèle plus durable et solidaire, dans lequel chaque achat devient un acte porteur de sens et d'impact positif pour notre territoire.

Jean-Jacques Lasserre

*Président du Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques*



Le SPASER : une action du Plan de transition

Un SPASER

(Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables) est

un dispositif stratégique

mis en place par les collectivités territoriales et les établissements publics locaux en France pour **intégrer des considérations sociales et environnementales dans leurs politiques d'achat.**



Le SPASER

constitue l'une des
33 actions

du plan de transition du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques qui vise à **atteindre la neutralité carbone en 2050** avec un objectif intermédiaire de réduction de 20 % de ses émissions de gaz à effet de serre en 2028.



Chiffres clés



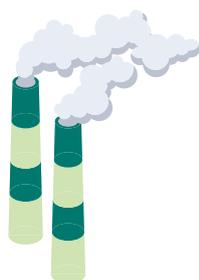
90 M€

Volume d'achat annuel
du Département



20 %

objectif de réduction
de gaz à effet de serre
en 2028



60 %

des émissions de gaz
à effet de serre de
la collectivité
proviennent des achats



2050

objectif pour atteindre
la neutralité carbone



3 axes et 14 orientations stratégiques

Un comité de pilotage, composé de trois élus délégués à la transition environnementale, aux finances, à l'insertion ainsi que du Président de la Commission d'Appel d'Offres, ont structuré le schéma en 3 axes majeurs, 14 orientations stratégiques.

AXE 1

Accélérer la transition écologique et environnementale



1

Réduire l'empreinte écologique des achats

2

Favoriser l'économie circulaire et le réemploi

3

Intégrer les contraintes climatiques et la biodiversité

4

Promouvoir la sobriété énergétique et les énergies renouvelables

5

Développer les mobilités douces

AXE 2

Affirmer l'ambition sociale dans les marchés



6

Renforcer les considérations sociales dans les marchés publics

7

Systematiser l'intégration de clauses d'insertion sociale

8

Développer les marchés réservés (insertion, handicap, Économie Sociale et Solidaire)

9

Promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations

AXE 3

Structurer une approche responsable des achats



10

Déployer une nouvelle organisation interne de la commande publique

11

Organiser le pilotage des achats responsables

12

Renforcer les relations avec les partenaires économiques

13

Développer une culture commune, professionnaliser et accompagner

14

Encourager le développement de solutions innovantes



Les objectifs et critères d'évaluation

Afin de garantir des résultats à court terme et dans la durée, **33 indicateurs sont inscrits dans le SPASER dont voici une sélection.** Ils feront l'objet d'une évaluation et d'une communication régulières.

AXE 1

AXE 2

AXE 3

2026

100 %

Pourcentage de marchés notifiés supérieurs à 90 K€ intégrant au moins une considération environnementale (condition d'exécution ou spécification technique)

2028

25 %

Pourcentage des dépenses de biens issus du réemploi ou intégrant des matières recyclées pour le mobilier de bureau

2029

30 %

Part d'énergie renouvelable dans la consommation des bâtiments départementaux et des collèges

2025

40 %

Part de matériaux recyclés dans la construction de voirie

2025

100 %

Part d'achat de l'électricité verte dans le total de l'électricité consommée dans les bâtiments départementaux

2028

Baisser de 25 %

Taux de renouvellement du matériel informatique



2027

100 %

Pourcentage de contrats supérieurs à 90 K€ intégrant une considération sociale

2028

20 000 h

Nombre d'heures d'insertion contractualisées/réalisées

2028

Former l'ensemble des acheteurs et du service marché

nombre d'acheteurs et d'agents du service marché formés aux achats responsables

2028

700 000 €

Montant des marchés réservés notifiés chaque année aux structures de l'ESS / SIAE / STPA

2026

25 %

Pourcentage de marchés de travaux et de services notifiés supérieurs à 90 K€ incluant un critère ou une clause en faveur de l'égalité femmes/hommes et/ou luttant contre les discriminations

2025

Informations des entreprises

Publication de la programmation annuelle des marchés

2026

100 %

Pourcentage d'opérations bâtementaires obtenant au moins le niveau 1 du label biosourcé

2025

5

nombre de référentiels techniques élaborés

2026

10

Nombre de dossiers à enjeux forts ciblés par année

Retrouvez l'intégralité du schéma de
promotion des achats publics socialement et
écologiquement responsables sur

www.le64.fr

